



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 5 juin 2012 — N° 116

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Vien (Bellechasse) fait une déclaration concernant la Semaine québécoise des personnes handicapées.

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration concernant la Semaine québécoise des personnes handicapées.

M. Ouellette (Chomedey) au nom de M. Moreau (Châteauguay) fait une déclaration concernant la Semaine nationale des transports.

M. Kotto (Bourget) fait une déclaration concernant le 30^e anniversaire du Festival en chanson de Petite-Vallée.

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) fait une déclaration concernant les cercles de fermières.

5 juin 2012

M. Ouimet (Marquette) fait une déclaration concernant l'entreprise Novartis Pharma.

M. Bérubé (Matane) fait une déclaration afin de souligner le décès de Mme Guynette Harrison.

Mme Champagne (Champlain) fait une déclaration afin de féliciter M. Marc Caron pour le 40^e anniversaire du Club de l'âge d'or de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

M. Billette (Huntingdon) fait une déclaration concernant la Journée mondiale de l'environnement.

À 13 h 56, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 08.

Moment de recueillement

5 juin 2012

Dépôts de documents

M. Arcand, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, dépose :

Le plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques;
(Dépôt n° 1367-20120605)

La stratégie gouvernementale d'adaptation aux changements climatiques 2013-2020.
(Dépôt n° 1368-20120605)

Mme Thériault, ministre du Travail, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec (CSST), pour l'exercice financier terminé le 30 décembre 2011.
(Dépôt n° 1369-20120605)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 4 avril 2012 par M. Robert (Prévost), concernant l'interdiction du passage d'une affiliation à un parti politique vers un autre pour les élus de l'Assemblée nationale;
(Dépôt n° 1370-20120605)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 5 avril 2012 par Mme St-Amand (Trois-Rivières), concernant la réforme de la gouvernance étudiante;
(Dépôt n° 1371-20120605)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 17 avril 2012 par Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), concernant le congé parental pour le père en cas de deuil périnatal;
(Dépôt n° 1372-20120605)

5 juin 2012

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 17 avril 2012 par M. Drolet (Jean-Lesage), M. Morin (Montmagny-L'Islet) et M. Marsan (Robert-Baldwin); le 19 avril 2012 par M. Lehouillier (Lévis); le 24 avril 2012 par Mme St-Amand (Trois-Rivières); le 26 avril 2012 par M. Cousineau (Bertrand); le 3 mai 2012 par Mme Gaudreault (Hull) et M. Billette (Huntingdon); le 15 mai 2012 par M. Ouellette (Chomedey); le 16 mai 2012 par M. Morin (Montmagny-L'Islet) et le 17 mai 2012 par M. Curzi (Borduas), concernant la rénovation des habitations à loyer modique (HLM);

(Dépôt n° 1373-20120605)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 24 avril 2012 par Mme Hivon (Joliette), concernant l'assurance maladie et invalidité;

(Dépôt n° 1374-20120605)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 25 avril 2012 par Mme Champagne (Champlain), Mme Maltais (Taschereau) et M. Girard (Gouin), concernant la fermeture de la SAQ au centre-ville de Trois-Rivières, la fermeture de la SAQ Terroirs d'ici à Québec et la fermeture de la SAQ Plaza Côte-des-Neiges;

(Dépôt n° 1375-20120605)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 1^{er} mai 2012 par M. Bergeron (Verchères), concernant la relocalisation de la bibliothèque de Saint-Constant;

(Dépôt n° 1376-20120605)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 2 mai 2012 par M. Pelletier (Rimouski), concernant la sauvegarde des emplois en région;

(Dépôt n° 1377-20120605)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 2 mai 2012 par M. Traversy (Terrebonne), concernant la lutte contre la cyberprédation.

(Dépôt n° 1378-20120605)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Matte (Portneuf) dépose :

5 juin 2012

L'extrait d'une pétition, signée par 141 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la rénovation des habitations à loyer modique (HLM).
(Dépôt n° 1379-20120605)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Tremblay (Masson) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 380 citoyens et citoyennes de la région de Lanaudière, concernant le financement du réseau de la santé et des services sociaux de Lanaudière.
(Dépôt n° 1380-20120605)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

Une liasse de documents concernant le programme de soutien aux installations sportives et récréatives;
(Dépôt n° 1381-20120605)

Copie de deux documents intitulés « Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique – Règles et normes du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives ».
(Dépôt n° 1382-20120605)

5 juin 2012

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Gaudreault (Jonquière), conjointement avec Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Curzi (Borduas), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale salue la tenue du Sommet sur l'éducation publique au Québec et qu'elle reconnaisse la pertinence de la Déclaration en faveur de l'éducation publique au Québec.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, conjointement avec Mme Maltais (Taschereau), Mme Lapointe (Crémazie), M. Khadir (Mercier), M. Aussant (Nicolet-Yamaska) et M. Bonnardel (Shefford), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 25^e anniversaire d'Opération Enfant Soleil;

QU'à cette occasion, nous témoignons notre reconnaissance à l'égard de cette organisation qui a sauvé et amélioré la vie de milliers d'enfants malades au cours du dernier quart de siècle;

QU'elle souligne la contribution majeure de l'organisme et de ses donateurs au développement d'une pédiatrie de qualité. Enfin, qu'elle félicite Opération Enfant Soleil pour le Téléthon qui a eu lieu le 2 et le 3 juin dernier.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

5 juin 2012

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Khadir (Mercier) présente une motion concernant l'uranium au Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des relations avec les citoyens dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 45, Loi modifiant le Code civil, le Code de procédure civile et la Loi sur le curateur public en matière de protection des personnes, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques les 11, 12 et 13 septembre 2012 et qu'à cette fin elle entende les organismes suivants :

Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec
Ordre des psychologues du Québec
Office des personnes handicapées du Québec
Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés (Université Laval)
Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP)
Chambre des notaires du Québec
Institut universitaire de gériatrie de Montréal
Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS)
La Boussole
Association des groupes d'intervention en défense de droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ)
Institut universitaire en santé mentale de Québec
Barreau du Québec
Association québécoise de défense des droits des personnes retraités et préretraités (AQDR)
Réseau FADOQ

5 juin 2012

Fédération des familles et amis de la personne atteinte de maladie mentale (FFAPAM)
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ)
Protectrice du citoyen
Comité des orphelins et orphelines victimes d'abus
Conseil pour la protection des malades
Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale (CSSS Cavendish)
Regroupement provincial des comités d'usagers
Fédération des Mouvements Personne D'Abord du Québec (FMPDAQ)
Fédération québécoise des centres de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement
Collège des médecins du Québec
Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQESS)

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires partagées également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques finales partagées également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE la ministre de la Famille soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

5 juin 2012

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 64, Loi favorisant l'accès à la justice en matière familiale;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de compléter ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 67, Loi modifiant la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier et la Loi sur le ministère des Ressources naturelles et de la Faune;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 73, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 20 mars 2012;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 56, Loi visant à lutter contre l'intimidation et la violence à l'école.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 75, Loi portant sur certains pouvoirs d'inspection et de saisie.

Après débat, le rapport est adopté.

5 juin 2012

Adoption

M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le projet de loi n° 74, Loi visant à prévenir les cancers de la peau causés par le bronzage artificiel, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 74 est adopté.

À 15 h 57, à la demande de M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 16 h 30.

Les travaux reprennent à 16 h 32.

Adoption du principe

Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, propose que le principe du projet de loi n° 76, Loi modifiant la Loi sur la Société de développement des entreprises culturelles, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 76 est adopté.

M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 76 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de la culture et de l'éducation.

La motion est adoptée.

5 juin 2012

M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 6 juin 2012, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 16 h 43, M. Ouimet, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 6 juin 2012, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON